

AG de la CHAÎNE HUMAINE CONTRE LES HAINES ce 27 janvier



Historique

fin 1995 a lieu le fameux mouvement social dont le mot d'ordre fut : « Tous ensemble ». Un de ses effets est de mettre sur la touche l'extrême-droite. A Annecy, le 22 novembre voit la naissance d'un collectif pluraliste en réaction au meurtre de Brahim Bouarram : le CLIC, Collectif de Liaison et d'Initiatives Contre le racisme, le fascisme, la xénophobie...

Composé de partis politiques, de syndicats, d'associations et d'individuels, il mène avec efficacité la lutte, culminant par une manif de 15.000 personnes (pour 50.000 habitants à Annecy) contre Le Pen le 29 novembre 1997.

Huit mois auparavant, à l'occasion de la mobilisation contre le congrès du F-haine à Strasbourg, le Mouvement de la Jeunesse Communiste de France lance le réseau de la Chaîne Humaine. Celui-ci apparaît inutile en Haute-Savoie en raison de l'existence du CLIC.

Il ne sera activé qu'en juin 1998 pour animer la bataille de la pétition contre la nomination de membres du F-haine dans les établissements scolaires. Des centaines de pétitions seront signées, assurant le succès de la revendication. La décision est alors que « la Chaîne Humaine traite les questions que le CLIC ne traite pas ».

Le redéploiement de l'extrême-droite en F-haine et M-haine entraîneront le changement de nom de « Chaîne Humaine contre le F-haine » en « Chaîne Humaine contre les haines » (F-haine et M-haine).

Depuis 2001, la Chaîne Humaine a pris son indépendance par rapport à la jeunesse communiste et au CLIC, guère actifs... Elle participe ou a participé activement au Comité de Soutien aux Sans-Papier, Comité de Défense du Droit d'Asile, Collectif Palestine, Collectif anti-guerre, Collectif Haut-savoyard de résistance au G8, Collectif Citoyen... et a mené des actions pour Mumia Abu Jamal, pour le droit de vote des étrangers,...

Elle a pour objet la lutte contre l'extrême-droite, ses organisations et ses idées (notamment le racisme, le fascisme et la xénophobie), mais a compétence à intervenir aussi contre l'antisémitisme, le sexisme et l'homophobie, l'anti-syndicalisme, l'anticommunisme, et pour défendre les jeunes, les chômeurs, les Sans-papiers, les retraités, les pacifistes, les anarchistes, les athées, ... soit toutes les victimes de la haine de l'extrême-droite.

Elle a aussi pour but de présenter une information alternative et pluraliste avec le journal et le site du Galopin.

Les actions et les perspectives de la Chaîne Humaine contre les haines

En tant que réseau, la Chaîne Humaine a fait circuler des informations alternatives : pour la manif anti-Le Pen du 24 avril 2002, pour la mobilisation anti-guerre les 20 et 22 mars 2003, pour les « 4 chiffres à diffuser sur les retraites (en milliards de francs) » Fonds des retraites prévu par Jospin pour 2020 : 1.000 Coût annuel du chômage : 1.100 ; Surcoût dû au départ des fonctionnaires du baby-boom : 200, 10% du PIB gagné par les profits contre les salaires en 25 ans : 900 ; contre la constitution Giscard en 2005, et a même établi un carnet de notes des candidats à la présidentielle de 2007. En 2009, elle est notamment intervenue dans le collectif Tarnac, contre l'enfermement des malades et contre l'esclavage des prisonniers en Slovaquie.

Le journal et le site permettent de diffuser des informations dont la qualité est reconnue et de populariser des pétitions : pour une sécurité non sécuritaire, pour que les média se ressaisissent, contre la vidéosurveillance... Les cartes postales à Chirac « Non à la guerre en Irak » ont été un succès.

Mais un réseau a aussi ses limites, les mêmes qu'un collectif. Il a donc été décidé de constituer une association loi 1901. Cela permet de fixer des statuts et des responsables, d'obtenir des salles, des subventions, et éventuellement de faire usage de sa personnalité juridique en tant que partie civile, mais aussi à titre personnel.

A la question « N'est-ce pas une chapelle de plus », il est répondu que l'antifascisme politique n'est porté par aucune autre organisation en Haute-Savoie, l'antifascisme ne mobilisant guère d'énergies et le choix citoyen étant un plus par rapport à d'autres organisations comme la LDH ou Amnesty.

A la question « Des organisations, partis, syndicats, associations, collectifs ... pourront-ils adhérer », la réponse est un OUI catégorique.

A la question « La Chaîne Humaine est-elle liée à un parti politique », la réponse est non, mais ses responsables sont libres de soutenir le parti de leur choix (sauf l'extrême-droite) et les adhérents sont même invités à renforcer les partis de leur choix.

La question de l'intégration de la Chaîne Humaine contre les haines dans les réseaux antifasciste (Ras L'Front) et d'information alternative (Indymédia) ne devrait pas poser de problème.

Nous envisageons de développer une réflexion théorique sur les ressorts des différentes exclusions, mais aussi de rassembler toutes les forces pouvant être engagées dans l'antifascisme, notamment en ressuscitant le concept de Fête du Métissage.

L'A.G. Aura lieu à la salle de l'Union Locale CGT 12, avenue de la République à Annecy le 27 janvier 18H30 La Chaîne Humaine propose de faire tomber les haines

